

A LA UNE

Elections régionales : Un « autre développement » de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

Les **42 686 organisations de l'économie sociale et solidaire** de notre région et **leurs 154 809 salariés** s'invitent dans le débat des élections régionales en mars prochain. Les mutuelles, associations, coopératives et fondations réunies au sein de la Chambre régionale lancent **une plateforme de propositions des acteurs de l'économie sociale et solidaire** pour interpeller les candidats. Cette plateforme de propositions vise à placer l'économie sociale et solidaire au cœur de la politique régionale. Elle considère l'économie sociale et solidaire comme un creuset d'initiatives pour « un autre développement économique » : **une économie impliquée, en proximité dans les territoires**. Cette voie nouvelle proposée pour un autre développement régional, s'appuie sur des logiques de coopération entre les acteurs. Elle recherche le bien commun et non l'intérêt particulier en privilégiant des démarches collectives. Pour cela ce texte commun présente cinq axes de travail sur cinq défis majeurs pour la région PACA et interpelle les candidats sur des questions concrètes :

- Le défi démocratique – **Construire des réponses collectives dans chaque territoire** : La révision du schéma régional de développement du territoire (SRDT) voté en 2006 sera-t-elle poursuivie ? Fera-t-elle l'objet de rencontres dans chaque département, au niveau de chaque conseil de développement ?
- Le défi économique – **Favoriser un autre modèle d'entreprise** : Quelle politique de soutien est envisagée en faveur des formes statutaires de l'économie sociale et solidaire ? Comment se traduira-t-elle dans le schéma régional de développement économique (SRDE) ?
- Le défi social et éducatif – **Soutenir des projets « durables » au plus près des territoires et des populations** : Quelles réponses transversales sont envisagées pour répondre aux besoins des populations d'accès à un certain nombre de services (santé, petite enfance, éducation tout au long de la vie, ...) et à des logements décentes ? Comment ces réponses seront-elles traduites dans le schéma régional d'aménagement du territoire (SRAT) ?
- Le défi écologique – **Construire une gestion équilibrée des territoires** : Les aides régionales aux entreprises seront-elles conditionnées dans le prochain mandat à des critères sociaux et écologiques ?

- Le défi du bassin méditerranéen – **Favoriser les échanges avec les pays du pourtour méditerranéen** : Quels programmes de coopération décentralisée sont envisagés ?

La plateforme de propositions appelle également les candidats à s'engager sur des propositions concrètes :

- **Rattacher pleinement d'économie sociale et solidaire au secteur économique** compte-tenu du poids qu'elle représente et de sa contribution au développement d'une région économique solidaire.
- **Reconnaître la richesse spécifique produite par les entreprises de l'économie sociale et solidaire** en changeant la mesure de la « performance économique » par la création d'un indice de l'utilité sociale.
- **Introduire des clauses sociales et environnementales** dans les marchés publics.
- **Créer un fonds régional pour l'économie sociale et solidaire et l'innovation sociale**, afin de mieux répondre aux besoins sociaux nombreux des populations des territoires.
- **Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire** pour une politique ambitieuse d'introduction de sa réalité dans sa formation initiale, auprès des universités et établissements supérieurs.
- Reconnaître réellement institutionnellement la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire comme véritable **agence de développement économique, associé à l'ensemble des schémas régionaux, délégataire d'une mission de service public régional**.

Les acteurs de l'économie sociale et solidaire sont plus que des agents économiques. En tant qu'acteurs politiques et sociaux de leur territoire s'est de leurs devoirs de « corps intermédiaire » de débattre et de proposer du comment faire société en région Provence Alpes Côte d'Azur.

La présidente
Marcelle GAY

Retrouvez très prochainement sur le site internet de la Chambre le texte complet de la plateforme de propositions des acteurs de l'économie sociale et solidaire.

SOMMAIRE

Rendez-vous	p. 2 à 3
Actus	p. 4 à 8
Communiqués de presse	p. 9 à 10
A lire	p. 11 à 12

Bouches du Rhône

Réunion d'information Microprojets

Le dispositif Microprojets vise à soutenir des activités nouvelles, en phase d'amorçage et qui répondent aux critères du Fonds Social Européen et du Conseil Régional PACA. Si vous êtes une structure collective sous forme associative ou coopérative, vous pouvez prétendre à une subvention de 23 000 euros maximum réservée exclusivement pour le financement des frais liés directement à la mise en œuvre de votre nouveau projet (salaires chargés, charges directes de fonctionnement...). 70 microprojets seront soutenus entre 2009 et 2011.

La CRESS PACA vous propose d'assister à une réunion d'information collective de présentation du dispositif Microprojets dans nos locaux. Pour en savoir plus : www.cresspaca.org

Date : mardi 16 février 2010 de 14h30 à 16h30

Lieu : Marseille – 19 rue Roux de Brignoles

Renseignements : CRESS PACA – inscriptions au 04 91 54 96 75 ou microprojets@cresspaca.org

Réunion d'information du statut SCOP et SCIC

L'URSCOP organise une réunion d'information sur le statut SCOP et SCIC, seront abordés : le statut SCOP, sa philosophie, ses avantages ainsi que les aides apportées aux créateurs (conseils et financements).

Date : le mercredi 17 février 2010 à 15h

Lieu : Marseille – 8 rue des Fabres

Renseignements et inscriptions : URSCOP - 04.91.90.19.35

Ateliers collectifs du PILES

Un nouveau cycle d'ateliers collectifs va prochainement débuter (tous les mardi et jeudi) pour :

- travailler sur vos idées, vos envies de création d'activité
- vous aider à vous positionner dans une démarche économique alternative, respectueuse de l'Homme et de son Environnement
- structurer votre démarche projet
- vous accompagner dans la formalisation de votre projet
- vous permettre de vous projeter dans la suite de votre parcours de création et de vous mettre en lien avec les entrepreneurs et structures ressources partenaires de votre projet.

Date : du 23 février au 30 mars 2010

Lieu : Marseille

Renseignements et inscriptions : Jeanne Kenedi – Piles de Marseille tél : 04 91 99 02 40 ou <http://apeas.fr>

Spectacle de conte, musique et chants de la compagnie les racines du Vent : « Entre deux rives »

Dans le cadre du programme GRUNDTVIG de l'UE, les Têtes de l'Art, association de médiation artistique, proposent des événements ouverts à tous publics, autour des ateliers européens "l'entre-deux":

"Entre-deux rives" mardi 23/02 20h30 au Parvis des Arts

Spectacle de conte, musique et chants de la compagnie les racines du Vent.

Ce spectacle entre récits de vie, histoires surréalistes et mythes grecs, est une invitation au voyage, en plein cœur de Marseille. Rencontre avec les artistes à l'issue de la représentation.

Date : le mardi 23 février 2010 à 20h30

Lieu : Marseille – Parvis des Arts

Renseignements et réservations : Les Têtes de l'Art - 04-91-64-06-37 ou contact presse pour plus de dates : Linda Escalle 04-91-50-77-61 / 06-45-69-74-70 - linda@lestetesdelart.fr

Forum de l'emploi et de l'insertion professionnelle du Pays d'Arles

La maison de l'emploi du Pays d'Arles en partenariat avec les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion, organise le 4 mars 2010, le « forum de l'emploi et de l'insertion professionnelle du Pays d'Arles », afin de permettre aux différents publics de :

- s'informer sur les possibilités de formations professionnelles et les dispositifs existants
- participer à des ateliers de techniques et de recherche d'emploi
- participer à une journée de recrutement / rencontrer des employeurs

Date : le jeudi 4 mars 2010 de 9h30 à 16h30

Lieu : Arles – Palais des Congrès de la CCI

Renseignements et inscriptions : Maison de l'emploi Camille Pietri : tél : 04 90 97 52 69 ou cyberbase@mdepaysdarles.fr

Vaucluse

Réunion d'information du statut SCOP et SCIC

L'URSCOP organise une réunion d'information sur le statut SCOP et SCIC, seront abordés : le statut SCOP, sa philosophie, ses avantages ainsi que les aides apportées aux créateurs (conseils et financements).

Date : le jeudi 18 février 2010 à 14h

Lieu : Saint-Saturnin les Avignon – Les papeteries de Gromelle

Renseignements et inscriptions : URSCOP - 04.91.90.19.35

Organisation générale d'une association

Cette formation/initiation, proposée en 2 parties de 3heures, est organisée en collaboration avec le Comité de Bassin d'Emploi.

Elle vise à donner ou rappeler les bases d'organisation d'une association régie par la loi de 1901.

Elle laisse une place à l'échange et aux expériences de chacun qui permettent, à partir de cas ou de questions concrètes, d'apporter réponses aux interrogations de terrain.

Les points abordés :

-qu' est-ce qu'une association ? Le projet associatif – Les statuts, les adhérents-Les instances décisionnaires (A.G,C.A, bureau) – La responsabilité de l'association et de ses dirigeants – Les ressources (cotisations, activités, manifestations exceptionnelles, dons, subventions) – La comptabilité –La Fiscalité – L'association employeur

Date : le mardi 23 février et le mardi 2 mars 2010

Lieu : Avignon– Maison IV de chiffre

Renseignements : Aprova : inscription obligatoire par mail : asso@aprova84.org ou par tél : 04 90 86 87 07

Alpes Maritimes

SAMU Social et Mutualité Française PACA

Le SAMU Social de jour Mutualité Française PACA, recherche des bénévoles hommes ou femmes, pour appuyer sa démarche de lien social exercé dans la ville de Nice auprès des SDF les week-ends et jours fériés de 14h à 18h, formation préalable et intervention de terrain encadré par des professionnels.

C'est en juin 1997 que le SAMU Social de Nice est créé. C'est une structure relais de coordination entre les personnes sans domicile fixe et le réseau sanitaire et social. Il est né du partenariat entre la Mutualité Française, le Conseil général 06, l'association CHORUS, (gestionnaire du 115, n° d'urgence sociale), la Mairie de Nice et plus particulièrement son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), qui gère l'accueil de nuit, la Croix-Rouge Française qui pilote le SAMU de nuit depuis 2003, le CHU, le collectif associatif Intersecours Nice ainsi que toutes les associations impliquées dans le domaine de la prise en charge sanitaire et sociale des SDF.

Source : COM'Telegramme Mutualité Française PACA

Vaucluse

Partenariat avec l'Université d'Avignon

De la même façon qu'avec l'Université de Toulon, l'Unat Paca apporte son soutien à la licence professionnelle « Tourisme et Economie Solidaire » de l'Université d'Avignon qui a été mise en place à la rentrée 2008.

Ce partenariat va se concrétiser sur le terrain au travers de projets tuteurés. L'objectif de ces projets est de mettre les étudiants dans une situation professionnelle dans une démarche collaborative. Les étudiants se regroupent par trois ou quatre autour d'une problématique fournie par un professionnel. C'est Vacances Léo Lagrange qui se lance en accueillant des étudiants au Château de Buoux (84) sur une problématique liée à l'environnement, au développement durable et à l'écocitoyenneté.

Source : La lettre d'info UNAT Provence Alpes Côte d'Azur

Paca

CROS Provence-Alpes : un nouveau diplôme

A l'initiative du CROS PA et du CREPS PACA, en collaboration avec la chaire « Sport, société et management » va être mise en place une formation préparant au nouveau Diplôme d'Etat supérieur (DES) : directeur de structures sportives. Cette formation sera organisée sur le principe de l'alternance avec un volume horaire global de 1267 heures, dont 553 en entreprises. Elle s'adresse en priorité à des responsables de structures sportives en situation de direction ou direction adjointe qui cherchent à développer ou à diversifier leurs compétences de pilotage d'organisations sportives. Elle s'adresse également aux institutions sportives qui cherchent à s'attacher les services d'un manager en formation.

Source : Bulletin du Comité Régional CROS Provence-Alpes n°65

Lancement de la campagne « régionales 2010 » de la CPCA

Extraits de la plate forme éditée par la CPCA en collaboration avec la Commission régionale des régions :

« Les élections régionales au printemps 2010 auront lieu dans un contexte de crise économique et sociale majeure qui amène nos concitoyens à douter de l'efficacité de l'action publique.

Les françaises et les français placent leur confiance à près de 70% dans les associations pour faire face aux difficultés liées à la crise, loin devant les pouvoirs publics et les entreprises. Sur le plan local, ils placent les associations à égalité avec les collectivités territoriales pour contribuer de manière efficace au développement économique de la Région.

Enfin, ils situent les associations en tête des acteurs contribuant à l'amélioration du pacte social français.¹ »

Retrouvez l'intégrité de la plate forme : <http://cpc.a.asso.fr/spip.php?rubrique92>

¹Sondage CSA/Crédit coopératif/Chorum/Maif publié le 4 novembre 2009

Source : www.cpc.a.asso.fr

Découvrez les lauréats de l'année du concours Initiatives Compétences dans les services à la personne

Le Pôle Services à la Personne PACA a lancé le premier concours « Initiatives Compétences » dans la région PACA sur la thématique de l'emploi, de la qualification et des compétences dans les services à la personne.

Parrainé par Chorum, la Maison de l'emploi de Marseille, le Crédit Coopératif et le Crédit Mutuel Méditerranéen, ce concours est organisé en partenariat avec ACT Méditerranée (représentant local de l'ANACT).

La remise des prix a eu lieu le jeudi 12 novembre 2009 lors du séminaire : « Citoyenneté et Innovation dans les services à la personne en Europe : quels défis ? » qui s'est tenu à l'Ecole de la Deuxième Chance à Marseille.

Le prix de l'Innovation RH et de la Responsabilité sociale, parrainé par Chorum, a été attribué à l'association Arcade Assistances Services.

Le prix de la Mutualisation, parrainé par Chorum a été décerné à l'association Aidom Services

Le prix de la Professionnalisation, parrainé par le Crédit Mutuel, a été remis à l'association Varsef

Les prix de la Coopération innovante, parrainé par le Crédit Coopératif, a récompensé l'association Le Pied à l'Etrier -

Chaque lauréat a reçu la somme de 5 000 € et bénéficiera gracieusement d'un plan média parrainé par la Maison de l'emploi de Marseille.

A travers de concours, le PSP PACA et ses partenaires ont souhaité promouvoir des initiatives novatrices de structures de services à la personne favorisant la coopération, la professionnalisation et la responsabilité sociale.

Il vient clôturer la campagne d'information « emplois, qualifications et compétences » (guide, film, site dédié) soutenue par l'Etat et le Conseil Régional PACA

Source : Pôle Services à la Personne PACA

France

Création d'une direction générale de la cohésion sociale

Un décret (n°2010-95) en date du 25 janvier 2010 confirme la disparition de la Délégation Interministérielle à l'Innovation, à l'Expérimentation Sociale et à l'Economie Sociale – DIIESES. Il précise qu'une « Direction générale de la cohésion sociale » rattachées aux affaires sociales : « soutient et promeut le développement de l'Economie sociale et solidaire ainsi que les innovations qui y concourent. Elle est chargée d'animer et de coordonner l'action des pouvoirs publics et des ministères concernés en matière de politique, d'innovation, d'expérimentation sociale et d'Economie sociale et solidaire et propose toute mesure concourant au soutien et au développement d'activités d'intérêt général innovantes. »

Un arrêté aussi daté du 25 janvier organise cette direction générale en trois services :

- Le service des politiques sociales et médico-sociales ;
- Le service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes ;
- Le service des politiques d'appui.

Le premier service comprend lui-même trois sous-directions, celle de l'exclusion sociale, de l'insertion et de la lutte contre la pauvreté développe (notamment) le partenariat avec les acteurs de l'Economie sociale et solidaire. Une mission de l'innovation, de l'expérimentation sociale et de l'Economie sociale est chargée de soutenir et de promouvoir le développement de l'Economie sociale ainsi que les innovations et expérimentations en vue de renforcer les politiques publiques en faveur de la cohésion sociale. Elle étudie et propose les mesures destinées à favoriser le développement des coopératives, des mutuelles, des associations et des organismes du secteur de l'Economie sociale. Elle coordonne l'action de la direction dans ces domaines et anime les travaux du Conseil supérieur de l'Economie sociale et du Conseil supérieur de la coopération. Elle anime, en relation avec les services, un réseau de correspondants régionaux. Le responsable de la mission peut représenter le directeur général de la cohésion sociale dans les fonctions qu'il exerce en qualité de délégué interministériel à l'innovation, à l'expérimentation sociale et à l'économie sociale.

Source : La lettre de l'Economie Sociale n° 1360 du 04 au 10 février 2010

2011, année Européenne du Bénévolat et du Volontariat

A l'occasion de la rencontre des représentants de la Commission Européenne et des membres de l'Alliance de 18 réseaux européens associatifs œuvrant dans les domaines du volontariat et du bénévolat, a été annoncée la mise en place, par la Commission Européenne, des démarches nécessaires à la déclaration de l'année 2011 « **Année européenne du bénévolat/volontariat** ». Cette décision est l'aboutissement de deux ans d'une campagne très active menée par le CEV (**Centre Européen du Volontariat**) avec les autres membres de l'Alliance, qui a débuté en 2006 par la rédaction d'un Manifeste pour le Bénévolat en Europe, relayé par la suite par le soutien de différentes institutions européennes (CESE, Comité des Régions et Parlement Européen). L'Agence du Bénévolat, membre du CEV, a participé activement à cette campagne au niveau national, et se réjouit d'autant plus de cet aboutissement que cette Année européenne du volontariat correspondra au 10ème anniversaire de l'Année Internationale du Bénévolat et du Volontariat célébrée par les Nations Unies. Le volontariat étant un type d'action bénévole spécifique sera, bien entendu, couvert par une Année Européenne du Bénévolat. La notion du « bénévolat » au sens large du terme couvre toute activité de bénévoles et de volontaires. Plus de 100 millions d'Européen participent à des activités bénévoles, mettent en pratique le principe de solidarité et, ce faisant, apportent une contribution significative à la société. Le bénévolat et le volontariat couvrent un large éventail de concepts, de définitions et de traditions.

Source: Scouts et guides de France

France

L'association des maires écrit aux ministres

Jacques Pélissard, président de l'Association des Maires de France, a adressé à Xavier Darcos, ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, Nadine Morano, secrétaire d'Etat chargée de la Famille et de la Solidarité, et Pierre Lellouche, secrétaire d'Etat chargé des Affaires Européenne, trois courriers dans lesquels il fait part de la position du Bureau de l'AMF sur les orientations que défend le gouvernement dans son prochain rapport de transposition de la directive Services, en ce qui concerne l'inclusion ou l'exclusion des services sociaux dans le champ de cette directive.

En effet, comme le relève le Président de l'AMF, « il apparaît que le gouvernement envisage d'inclure dans le champ de la directive service, un certain nombre de services sociaux notamment pour l'accueil des jeunes enfants pour des motifs liés à l'absence de réel mandatement au sens européen ou la nécessaire liberté d'installation d'opérateurs étrangers dans ce secteur. » Il rappelle que cette orientation n'est pas partagée par les instances de l'AMF et regrette l'absence de concertation sur cette question.

Source : Association des Maires de France - www.amf.asso.fr

L'ESS bénéficiaire du grand emprunt ?

Le 14 décembre 2009, le Président de la république a présenté les politiques publiques appelées à être financées par l'emprunt national. Sur le montant total de cet emprunt s'élève à 35 milliards d'euros, 100 millions seraient dédiés à un fond spécifique entrepreneuriat social et solidaire. Bonne nouvelle à première vue, mais il n'y a pas aujourd'hui plus de détails sur cette annonce.

Quatre priorités ont été ciblées par l'emprunt :

- l'enseignement supérieur et la formation, la recherche,
- le soutien aux filières industrielles et aux PME,
- le développement durable
- le numérique.

Le fond consacré à l'entrepreneuriat social et solidaire pourra être abondé par des partenaires privés ou publics qui souhaitent se joindre à cette action. Les questions qui se posent en attendant d'en savoir plus : quelle garantie sur l'alimentation de ce fond ? Quelle sera la durée ? Quels seront les critères d'attribution ?

Source : site internet du Réseau des Territoires de l'Economie Sociale

Court métrage « La café citoyen » sur l'économie sociale et solidaire

La Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire des Pays de la Loire a créé un court métrage de 16 minutes. Le synopsis ? Une bande d'amis qui se réunie régulièrement dans un café pour discuter et partager leurs vies. L'un d'entre eux, Paul vient de trouver un emploi dans l'économie sociale et solidaire, il est alors sujet aux moqueries et clichés de ses amis, qui vont peu à peu changer d'avis sur cette économie différente.

A voir en ligne sur le site de la CRESS Pays de la Loire ou disponible gratuitement au 02 40 74 02 49

Source : CRESS Pays de la Loire

Le Labo de l'ESS lance un appel aux candidats

A la veille des élections régionales, Le Labo de l'économie sociale et solidaire lance un appel aux candidats pour la mise en œuvre de propositions concrètes en faveur d'une économie plus sociale et plus solidaire dans leur région. Pour contribuer à cet appel, il suffit de répondre au sondage : <http://www.lelabo-ess.org/notre-sondage/>

Source : www.lelabo-ess.org

Salon des entrepreneurs

A l'occasion du Salon des entrepreneurs, l'Avise, rend public les résultats du sondage réalisé par l'Institut CSA sur « La perception de l'entrepreneuriat social pour les Français ». Pour Hugues Sibille, son Président, « les résultats du sondage confirment l'engouement des Français pour le développement de l'entrepreneuriat social en France, thème majeur du Salon des entrepreneurs cette année. La réalisation des bénéfices n'est plus une fin en soi pour la nouvelle génération des créateurs d'entreprises, mais un moyen pour leur projet social. Le sondage révèle que les jeunes veulent travailler dans les entreprises sociales ou créer ». Les résultats du sondage révèlent la forte attractivité des entreprises sociales : forte attractivité des salariés pour travailler dans les entreprises sociales. Deux tiers des français (63%) choisiraient prioritairement de postuler dans entreprise sociale, et particulièrement les jeunes (75%) et les actifs (68%). Les Français font confiance aux entreprises sociales. Ils sont 79% à exprimer leur confiance dans les entreprises sociales, par rapport aux autres entreprises (62%) et aux pouvoirs publics (54%). L'entreprise sociale est un modèle d'avenir pour 81% des Français, les entreprises sociales doivent inspirer les autres entreprises à l'avenir (86% des plus diplômés, 84% des cadres, 85% des ouvriers). **Les résultats complets de l'enquête CSA sont disponibles sur demande.**

Source : Avise Paris - 01.53.25.02.25 ou contact@avise.org

USGERES et Pôle Emploi : partenariat pour les métiers de l'ESS

Avec 160 000 employeurs, plus de 2,25 millions de salariés, et un nombre d'emplois en progression de 10% depuis 2000, le secteur de l'Economie sociale maintient sa croissance malgré la crise économique, et a capacité à générer des milliers d'emplois dans les années à venir. A travers ce partenariat, l'Usgeres et Pôle emploi mettent en place des mesures concrètes pour soutenir l'emploi dans l'Economie sociale. « Le secteur de l'Economie sociale et solidaire est un secteur porteur et dynamique qui recrute. Face à un tel vivier d'emploi, cet accord vise à soutenir et développer les formations, à valoriser les offres et aider les entreprises dans leurs besoins en main d'œuvre. Pôle emploi soutient ainsi le recrutement de publics cibles et apporte un appui aux entreprises engagées dans des démarches de diversité » déclare Christian Charpy, Directeur général Pôle emploi. « En signant cette convention de partenariat avec Pôle emploi, l'Usgeres s'engage à optimiser les liens entre les demandeurs d'emploi et l'Economie sociale, à favoriser un emploi de qualité dans le respect de la diversité, prioritairement auprès des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi » souligne Alain Cordesse, Président de l'Usgeres.

Source : La lettre de l'économie sociale n° 1358 du 21 au 27 janvier 2010

Les Nations Unies proclament 2012 : « Année internationale des Coopératives »

L'Assemblée générale vient de proclamer 2012 « Année internationale des coopératives », en hommage à la contribution de ces associations à la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale.

Comptant aujourd'hui 800 millions de membres dans plus de 100 pays, les coopératives emploient plus de 100 millions de personnes dans le monde.

Associations volontaires et autonomes, elles sont surtout présentes dans les communautés locales. En zones rurales par exemple, les coopératives d'épargne et de crédit comblent l'absence des banques auprès des micros et petites entreprises. Grâce au parapluie du Conseil mondial des coopératives d'épargne et de crédit, 49 000 associations offrent des services à 177 millions de personnes dans 96 pays différents alors que 149 millions d'utilisateurs profitent des services des 4 200 banques opérant sous le chapeau du Groupement européen des banques coopératives (GEBC).

En Norvège, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis, les coopératives assurent entre 80 et 99% de la production laitière. Elles représentent 40% de la production agricole au Brésil et 71% des produits de la pêche en République de Corée. Au Bangladesh, elles assurent l'électricité à 28 millions de personnes, tandis qu'aux États-Unis, plus de la moitié des lignes de courant sont contrôlés par 900 coopératives qui servent 37 millions de personnes.

L'Année internationale des coopératives donneront lieu à des conférences régionales pour sensibiliser l'opinion publique et rechercher les moyens de renforcer encore les contributions de ces associations au développement

Source : CRESS Pays de la Loire – Informations : Felice Llamas, Point focal sur les coopératives au Département des affaires économiques et sociales (DESA), au 1 (212) 963-2924 ou llamas@un.org.



■ Ensemble, on est plus fort ! ■

Taxe sur les stations radioélectriques

Mobilisation immédiate des radios !

La Loi de Finances 2010, qui voit la fin de la taxe professionnelle, a instauré une nouvelle taxe sur les « stations radioélectriques ». Or un quart des services en Bande II sont exploités par des radios associatives en autodiffusion. Celles-ci qui étaient, à juste titre, exonérées de la taxe professionnelle, se voient aujourd'hui frappées par un nouvel impôt d'autant plus injuste qu'elles ne récupèrent pas, par ailleurs, la TVA ! Le syndicat a saisi Frédéric Mitterrand, ainsi que Didier Migaud, Président de la Commission des Finances, et appelle le législateur à rectifier cette ganacherie.

En lieu et place de la taxe professionnelle les entreprises sont dorénavant appelées à une Contribution Economique Territoriale., composée d'une cotisation locale d'activité assise sur les valeurs foncières, et d'une cotisation complémentaire assise sur la valeur ajoutée. Pour le secteur de la radiodiffusion, il s'ajoute à ces contributions **une taxe spécifique « sur les stations radioélectriques »** au profit des collectivités territoriales (1). Les radios commerciales voient, en conséquence, une redéfinition de leur base contributive de laquelle sont exonérés leurs investissements productifs.

Or en Bande II, près d'un quart des « stations radioélectriques » sont des radios associatives, opérateurs de catégorie A telles que définies par la Loi de 1986. Celles-ci étaient, à juste titre, comme tous les services à caractère non-marchand, exonérées de la taxe professionnelle. Mais elles supportent en revanche la TVA, qu'elles ne peuvent pas récupérer, **notamment sur leurs investissements productifs.**

Le législateur, vraisemblablement mal informé, provoque ici une **rupture manifeste d'égalité devant l'évolution des bases contributives** dans le secteur de la radiodiffusion au détriment des radios associatives.

Le Syndicat National des Radios Libres a saisi le Ministère de la Culture et de la Communication, ainsi que la Commission des Finances, afin que les opérateurs de catégorie A, visés par l'article 29 de la Loi n°86-1067 de 1986 (2) soient exonérés de la nouvelle taxe, explicitement, dans le cadre du Code Général des Impôts, dans le cadre du dispositif dit « *de revoyure* » mis en place par le Parlement.

Le syndicat appelle toutes les radios à saisir dès aujourd'hui les parlementaires de leur département sur le modèle de la lettre ci-jointe, par mail et par télécopie avec copie des courriers et réponses sur le mail dédié contact@snrl.org
Saint-Denis, le 3 février 2010

(1) et non de l'Agence Nationale des Fréquences, comme indiqué parfois.

(2) disponible sur www.snrl.org, rubrique « l'audiovisuel ».

Siège social : Tour Paris-Pleyel - 153, Bd Anatole France - 93200 Saint-Denis, France (métro "Carrefour Pleyel" ligne 13)
www.snrl.org - Présidence : 04.91.55.56.85 et snrl@online.fr - Relations Adhérents et FSER : 04.93.36.90.89 et snrl@wanadoo.fr
SYNDICAT DÉCLARÉ SELON LA LOI DU 21 MARS 1984, N° D'IDENTIFICATION 93 B 04-184 DU 22 MARS 2004 - MEMBRE DE L'ALLIANCE POUR LA DIVERSITÉ CULTURELLE DE L'UNESCO
Le SNRL est l'organisation professionnelle représentative des radios locales de catégorie A régies selon la Loi de 1986. Elle rassemble, au titre des dispositions du Livre IV du Code du Travail, les radios associatives régies par une charte de référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, à la laïcité et à la Charte des journalistes, indépendants des pouvoirs économiques, confessionnels et politiques. Le Syndicat National des Radios Libres est membre de l'UNISQUELIS, l'Union des Syndicats et Groupements des Employés de l'Économie Sociale, union interprofessionnelle représentative des associations, fondations, mutualités et coopératives.



Communiqué de presse
Paris – Le 18/01/2010

Le Crédit Coopératif lance l'option « Solidaires Ensemble » de sa Carte Agir : pour un don sur mesure à chaque retrait et paiement

Le 15 février, le Crédit Coopératif lance la nouvelle version de sa carte bancaire solidaire : la Carte Agir « *Solidaires Ensemble* ».

Sa nouveauté : permettre au porteur de faire lui-même, à chaque retrait ou paiement, et selon les modalités qu'il décide, un don à une association. Ce don vient s'ajouter à celui que la banque effectue, depuis 2002, lors de la souscription et des retraits avec la Carte Agir.

Cette innovation inscrit la Carte Agir comme un moyen fort de solidarité au quotidien.

Pionnier de la finance solidaire en France, le Crédit Coopératif innove grâce à l'option « *Solidaires Ensemble* » de sa Carte Agir qui répond à la demande de ses clients - particuliers porteurs de cartes et associations bénéficiaires des dons.

« Solidaires Ensemble » : l'engagement commun du Crédit Coopératif et de ses clients

Désormais, avec la Carte Agir « *Solidaires Ensemble* », le porteur de la carte effectue personnellement, un don du montant qu'il a défini, à l'association partenaire de son choix, à chaque retrait et paiement.

Ce don, compris entre 0,05€ et 50€, vient s'ajouter au don fait par le Crédit Coopératif de 0,06€ sur tous les retraits et 0,12 € aux distributeurs des réseaux Crédit Coopératif et Banques Populaires.

La Carte Agir « *Solidaires Ensemble* » est disponible en trois modèles, sans surcoût, permettant à chacun, quelles que soient ses attentes, de faire acte de solidarité : Carte Visa Classic Agir, Carte Visa Electron Agir et Carte Visa Premier Agir.

La Carte Agir « Solidaires Ensemble », un suivi sur mesure

Au moment de la souscription puis à tout moment, grâce son espace personnel Carte Agir accessible sur le site www.carte-agir.coop (à découvrir dès le 25 janvier), le porteur choisit une association bénéficiaire et le montant du don qu'il souhaite ; il définit éventuellement un seuil d'alerte lui indiquant qu'il a atteint la somme qu'il s'est fixée.

Il lui est possible, n'importe quand, de suspendre son don personnel, sans impact sur le don que le Crédit Coopératif continue de faire au titre de la Carte Agir de base.

Un large choix d'associations bénéficiaires

10 associations œuvrant dans différents secteurs – humanitaire, environnement, santé publique, action sociale – bénéficient des fonds collectés : Action contre la Faim, Aide et Action, Aides, Fondation Energies pour le Monde, France Nature Environnement, Médecins du Monde, SOS Villages d'Enfants, Fondation Surfrider Europe, Terre et Humanisme et Unapei. Ce sont des partenaires du Crédit Coopératif qui ainsi pérennise et amplifie leur action et permet aux détenteurs de la carte bancaire de soutenir une cause qui correspond à leurs convictions.

La Carte Agir « Solidaires Ensemble », fidèle à la vocation du Crédit Coopératif

« La Carte Agir « *Solidaires Ensemble* » conforte la position du Crédit Coopératif de leader de la finance solidaire. Fidèle à son ambition d'« être toujours plus utile pour renforcer le pouvoir d'agir de ses sociétaires et clients », le Crédit Coopératif a développé depuis 1983, une expertise unique avec notamment une gamme de produits solidaires née de sa relation partenariale avec les acteurs de la solidarité », précise Jean-Louis Bancel, Président du Groupe Crédit Coopératif.

Contacts presse

Crédit Coopératif
- Laure CAPBLANCQ – Tél : 01.47.24.80.64
laure.capblancq@credit-cooperatif.coop
- Claude SEVAISTRE – Tél : 01.47.24.89.71
claudesevaistre@credit-cooperatif.coop

Agence Wellcom
- Camille PIGER – Tél : 01.46.34.60.60
cpi@wellcom.fr
- Yoann MOISAN – Tél : 01.46.34.60.60
ym@wellcom.fr

Politique de l'association

Depuis longtemps, les débats politiques se sont centrés sur les places respectives du marché et de l'Etat. C'est encore le cas aujourd'hui.

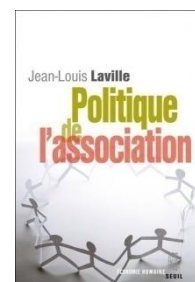
Pourtant ce débat s'avère incomplet. L'ampleur des défis sociaux et écologiques appelle désormais la prise en compte de la société civile au-delà des clichés qui l'ont réduite à une affirmation privée ou à un désengagement public. Tel est l'objectif de cet ouvrage qui propose une économie politique de l'association.

Pour ce faire, il présente la première synthèse d'ensemble des expériences américaine et européenne de l'associationnisme, leur histoire et leur actualité.

A partir de cette mise en perspective internationale qui met en évidence l'imbrication entre histoire des idées et pratiques sociales, il devient possible de mieux comprendre le débat contemporain entre différentes approches : économie solidaire, économie sociale, tiers secteur.

Ce livre apporte une réflexion originale sur la démocratie et l'économie. Pour cette raison, il est amené à devenir une référence indispensable pour les responsables associatifs et politiques. Il l'est aussi plus largement pour celles et ceux qui s'estiment concernés par les évolutions de l'action publique et citoyenne.

Jean-Louis Laville – Seuil 19 €
Collection Economie Humaine



Diversification des sources de financement pour les associations : le mécénat

Avec une probable baisse des financements publics, les associations doivent désormais trouver de nouveaux financeurs, créer de nouvelles alliances. Ce petit guide du mécénat, à l'attention des associations et des entreprises explique avec clarté comment ce dispositif simple et attractif peut déboucher sur des partenariats porteurs. A noter en dernière partie toute une série de documents types pour mettre en œuvre facilement un mécénat.

Document disponible gratuitement ou téléchargeable sur : www.association.gouv.fr



L'économie durable

Un hors-série pour comprendre les enjeux environnementaux auxquels la planète est confrontée.

Villes, énergie, transports, agriculture, mode de vie... : les solutions pour marier écologie et économie.

Avec les contributions de Pascal Canfin – Député Européen,
Denis Clerc – Fondateur d'Alternatives Economiques,
Jean Gadrey – Economiste,
Michel Griffon – Chercheur au Cirad,
Maria Ivanova – Directrice du Global environment projet à Yale,
Alain Lipietz – Economiste,
Eloi Laurent – Chercheur à l'OFCE,
Dominique Méda – Philosophe.

Disponible chez votre marchand de journaux et
sur commande www.alternatives-economiques.fr



Mutualisme financier, société de personnes et postmodernité

L'échange financier est une constante des cultures humaines, qui se décline sous différentes formes selon les époques. Si nous quittons un XXe siècle où a culminé le triomphe d'un trio de valeurs (individualisme, société de capitaux et progressisme), il est évident aujourd'hui que ce modèle se fissure de toute part. Et qu'il reste de plus en plus décalé par rapport aux jeunes générations.

L'enjeu de cet ouvrage est d'identifier de manière lucide les valeurs fondatrices de la culture bancaire mutualiste, d'étudier sa pertinence et son efficacité dans le monde contemporain, afin de chercher à en valoriser les atouts et les forces.

Marc Pouzet /Michel Maffesoli – CNRS Editions – 20 €



2010 : l'année de l'économie sociale et solidaire

200 000 entreprises, représentant 10 % de l'emploi en France, constituent aujourd'hui l'économie sociale et solidaire. Entre 2005 et 2006, 1 emploi sur 5 a été créé dans ce secteur. Le Conseil national des Chambres régionales de l'économie sociale (CNCRES) a organisé en nov. 2008 le premier Mois de l'économie sociale et solidaire en France. Avec son soutien et celui du comité de rédaction de la Revue internationale de l'économie sociale (RECMA), *L'Année de l'économie sociale et solidaire* propose chaque année une analyse des tendances et faits marquants, ainsi qu'une mise à jour pratique de toutes les informations nécessaires pour s'orienter dans ce secteur en pleine ébullition.

Jean-François Draperi – Dunod – Hors collection – 30 €

